

AR Prefecture

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE

Reçu le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20260601

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 17 juin à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 05/06/2026.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 91

Votants : 101 (dont 5 doubles voix et 1 triple voix + 3 pouvoirs)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 25 février 2026 à Saint-Gervais-d'Auvergne

Le Président présente aux membres du comité syndical le compte rendu de l'assemblée générale du 25 février 2026 qui s'est déroulée à Saint-Gervais-d'Auvergne, qui leur a été adressé, et demande s'ils ont des remarques à formuler sur celui-ci.

Aucune remarque n'est à formuler.

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE : le compte rendu ci-après de l'assemblée générale du 25 février 2026 à Saint-Gervais-d'Auvergne.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL



AR Prefecture

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE
Reçu le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du mercredi 25 février 2026 à 18h00 à SAINT-GERVAIS D'Auvergne**

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE

Reçu le 19/06/2026

M. Jean-Claude GAILLARD Maire, accueille l'assemblée.

Le Président Boris SOTTCHAT remercie les délégués présents ainsi que la commune de St-Gervais sur laquelle est implanté le syndicat pour son accueil.

Le quorum est atteint : 67 délégués sont présents pour cette réunion. Diverses délégations ont été données et sont consignées dans la liste annexée au présent compte-rendu.
Monsieur Marc GIDEL est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ➔ **Approbation des procès-verbaux des assemblées générales DOB et AG du 28/01/2026 à Saint-Gervais d'Auvergne**
- ➔ **Informations sur les délibérations du bureau et décisions du président depuis le dernier comité syndical**
- ➔ **Point sur la Culture**
- ➔ **SMADC-SSIAD-ESA-PFAR-CRT :**
 - **Compte Financier Unique et Comptes Administratifs 2025**
 - **Budgets Primitifs 2026 (cotisations principales, cotisations informatiques, contributions Combrailles Auvergne Tourisme et subventions culturelles)**
 - **Fongibilité des crédits M57**
 - **Emprunt et ligne de trésorerie**
- ➔ **Combrailles Auvergne Tourisme**
- ➔ **Présentation du rapport d'activité 2025**
- ➔ **Point d'informations diverses**
- ➔ **Questions diverses**

PROCES VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DU MERCREDI 28/01/2026 à 18h00 et 18h30 à ST-GERVAIS D'Auvergne

DECISION : les procès-verbaux sont mis au vote par le Président et approuvés par 68 voix pour, 1 déléguée ne prenant pas part au vote car absente à ces deux assemblées.

INFORMATIONS SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU ET DECISIONS DU PRESIDENT

Le détail des délibérations et décisions prises par le Président depuis la dernière assemblée générale figure dans le dossier d'assemblée.

POINT SUR LA CULTURE

- **Subventions culturelles 2026 :**

DECISION : le comité syndical, par 68 voix pour, 1 abstention, **APPROUVE** : l'attribution des subventions culturelles pour l'année 2026 telles que proposée par la commission culturelle.

Céline BUVAT-ROUGERON présente le bilan 2025 et le programme 2026 des visites patrimoine ainsi que le programme des journées de restitutions Comb'images 2025-2026, détaillé dans le dossier d'assemblée.

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 SMADC
COMPTES ADMINISTRATIFS 2025 SSIAD-ESA-PFAR**

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU SMADC

Etant donné la panne inédite et de grande ampleur qui a frappé le logiciel de gestion des collectivités HELIOS au niveau national, le serveur de l'application CDG-D (qui permet de récupérer à la fois les CFU et les comptes de

gestion) étant en cours de reconstruction, **nous n'avons pu mettre au vote le CFU 2025**, car la réouverture du serveur de l'application CFU est prévue à une date ultérieure à l'assemblée.

Nous n'avons donc pas pu obtenir avant cette panne le CFU et les comptes de gestion certifiés par le SGC (Service de Gestion Comptable).

Publié le 19/06/2026
Néanmoins le trésorier du Service de Gestion Comptable a certifié les comptes et les résultats qui peuvent donc être repris dans le budget primitif 2026.

Il sera donc proposé au vote des délégués lors d'une prochaine assemblée générale, après les élections, au mois de juin 2026.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU SSIAD

DECISION : le compte administratif 2025 du SSIAD tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DE L'ESA

DECISION : le compte administratif 2025 de l'ESA tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DE LA PFAR

DECISION : le compte administratif 2025 de la PFAR tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS : il sera proposé à l'ARS Auvergne Rhône Alpes que le montant de l'excédent, soit 312 158.45 € soit affecté comme suit : **SSIAD** : 71984.61 € au financement des mesures d'investissement - **ESA** : 2829.14 € en réserve de compensation - **PFAR** : 4686.02 € en réserve de compensation - **CRT** : 100 000.00 € au financement des mesures d'investissement 53484.84 € en réserve de compensation et 79173.84 € au financement des mesures d'exploitation.

La réserve de compensation est actuellement d'un montant de 193 804.56€.

BUDGET PRIMITIF SMADC 2026

COTISATIONS PRINCIPALES, COTISATIONS INFORMATIQUES OFFICE DE TOURISME COMBRAILLES AUVERGNE TOURISME ET SCOT

Lors de la réunion du comité syndical du 28 janvier 2026 consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire 2026, les délégués ont approuvé les décisions suivantes concernant les cotisations pour l'exercice 2026 :

- **Cotisations principales** : augmentation de 1 %, soit une cotisation fixée à 4,18 € par habitant

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** l'augmentation de la cotisation principale de 1 %, fixée à 4,18 € par habitant pour l'année 2026, en tenant compte du dernier recensement de la population municipale INSEE 2023, **APPROUVE** le tableau récapitulatif des cotisations 2026 qui en découle et qui figurait dans le dossier d'AG

- **Cotisations Informatiques** : augmentation du budget du service informatique à 265 000 € sur une base annuelle soit une augmentation moyenne de 6,6 % par rapport à 2025.

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** les montants des cotisations 2026 tels que répartis dans le dossier correctif d'AG.

- **Cotisations Office de Tourisme** : maintien du produit des cotisations à 249 112,70€.

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** le montant des contributions publiques à hauteur de 249 112,70 € et la ventilation telle qu'elle est répartie dans le dossier d'AG.

- **Participation financière à la révision du SCOT** :

- Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge : 19 646 €
- Communauté de communes Pays de Saint Eloy : 15 492 €
- Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans : 12 642€

Soit un total de 47 780 €.

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** le montant de la participation financière des communautés de communes à la révision du SCOT.

BUDGET PRIMITIF 2026 DU SMADC
AR Préfecture

DECISION : le budget primitif 2026 du SMADC tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE

BUDGET PRIMITIF 2026 DU SSIAD

DECISION : le budget primitif 2026 du SSIAD tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026 DE L'ESA

DECISION : le budget primitif 2026 de l'ESA tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA PFAR

DECISION : le budget primitif 2026 de la PFAR tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026 DU CRT

DECISION : le budget primitif 2026 Du Centre de Ressource Territorial tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF DU SMADC 2026 : FONGIBILITE DES CREDITS

DECISION : le comité syndical, à l'unanimité, **AUTORISE** le Président à procéder, à compter du vote du budget de l'exercice 2026, à ces mouvements de crédits si nécessaire aux conditions énoncées dans le dossier d'assemblée.

EMPRUNT ET LIGNE DE TRESORERIE

1/ EMPRUNT :

DECISION : le comité syndical, à l'unanimité, **APPROUVE** le recours à l'emprunt pour d'un montant de 250 000€. **RETIENT** la proposition du Crédit Agricole Centre France dont les conditions sont les suivantes : Durée 15 ans – cela représente 60 échéances trimestrielles à rembourser - Taux d'intérêt : taux fixe de 3,67% (somme des intérêts 69 959,38 €) - Frais 250.00 € **MANDATE** : le Président pour signer le contrat ainsi que tout document relatif à ce dossier.

2/ LIGNE DE TRESORERIE :

DECISION : le comité syndical, à l'unanimité, **APPROUVE** le recours à une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 euros maximum **ACCEPTE** la proposition de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin dont les conditions sont les suivantes : Durée maximale : 12 mois - Taux d'intérêt : taux fixe de €STR + 0,47% ou taux fixe de 2,39% - Facturation des intérêts chaque mois civil - Commission d'engagement : 0,10%, soit 500 € de frais de dossier - Commission de non-utilisation : 0,10%. **MANDATE** : le Président pour signer le contrat ainsi que tout document relatif à ce dossier.

COMBRAILLES AUVERGNE TOURISME - (Office de Tourisme des Combrailles)

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2025

DECISION : le compte administratif 2025 de Combrailles Auvergne Tourisme tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

3 - BUDGET PRIMITIF 2026

DECISION : le budget primitif 2026 de Combrailles Auvergne Tourisme tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2026

Le rapport d'activité 2026 a été distribué à chaque délégué présent.

Le Président salue le travail des agents.

Il sera envoyé aux délégués absents ainsi qu'aux mairies et sera en ligne sur le site internet du SMADC.

A la fin de la réunion, le président a souhaité revenir sur le mandat qui s'achève avec cette réunion.

Le Président est très fier de ce que l'on a réalisé sur ces 6 années et de l'unité que les délégués ont pu montrer, avec très peu de votes contre les propositions.

Rappelons que le SMADC a débuté par la crise COVID avec la mise en place par le SMADC des centres de vaccination et environ 36000 personnes vaccinées sur le territoire.

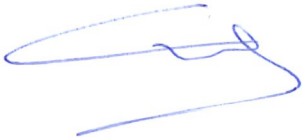
Il faut également souligner la décision de ne plus poursuivre l'exploitation du Manoir de Veygoux qui a été déterminante pour donner des marges de manœuvre par la suite. Cela a permis d'ouvrir la voix aux investissements, en particulier l'extension et le réaménagement de la Maison des Combrailles, projet tout à fait nécessaire.

Un travail a aussi été réalisé au niveau du personnel avec le réajustement des plans de carrière qui avait beaucoup de retard.

Nous pouvons constater que l'ensemble des agents est dévoué au syndicat, à ses missions et au territoire.

Fait et validé le 27/04/2026

Visa du secrétaire de séance



Visa du Président



ASSEMBLEE GENERALE DU 25 FEVRIER 2026

A ST-GERVAIS D'Auvergne

AR Prefecture

Liste des Présents

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE

Reçu le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

COMMUNES

DELEGUES PRESENTS

Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières les Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf les Bains	Amélie PEREZ
Château sur Cher	Robert DUBUIS
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Jean-Louis FABRE
Durmignat	Nathalie NIAUX
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Menat	Corinne GARACHON
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal-sur-Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Julien la Geneste	Michel COMBEMOREL
Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pardoux	Philippe MASSON
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Teilhède	Olivier SURE
Teilhèr	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Tralaigues	Linda LAMY
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Vitrac	Gérard SOULIER
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI
Yssac-la-Tourette	Alain FRADIER

	COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
AR Prefecture 063-256301375-20260617-DCS20260601-DE Reçu le 19/06/2026 Publié le 19/06/2026	Chavanon Combrailles et Volcans	Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY Yannick BONY
	Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT
	Pays de Saint-Eloy	Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Grégory BONNET Clémentine RAINEAU

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Biollet (excusé)
Bourg-Lastic	Bromont-Lamothe
Bussières p/Pionsat (excusés)	Buxières-s/Montaigut (excusé)
Cisternes-la-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Combronde (excusé)	Fernoël (excusé)
Giat (excusé)	Jozerand
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Crouzille
Landogne (excusée – POUVOIR)	Loubeyrat
Manzat	Messeix
Miremont (excusé)	Montcel (excusée)
Montfermy	Pontaumur
Pontgibaud (excusée)	Puy-St-Gulmier (excusé)
Saint-Angel	Saint-Avit
Saint-Eloy les Mines	Saint-Etienne-des-Champs
Saint-Georges de Mons	Saint-Germain-près-Herment
Saint-Hilaire-près Pionsat (excusé – POUVOIR)	Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)	Saint-Maigner
Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)	Saint-Priest des Champs (excusé)
Saint-Quintin-sur-Sioule	Saint-Sulpice (excusé)
Sauvagnat (excusé)	Savennes (excusée)
Vergheas (excusé)	Virlet

Communautés de communes :

Julien PERRIN, excusé
Laurent DUMAS excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)
Cédric ROUGHEOL, Conseiller Départemental du canton de Saint-Ours (excusé)

AR Prefecture

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE
Reçu le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ELECTIONS DU 17 JUIN 2026
A ST-GERVAIS-D'AUVERGNE
Liste des Présents**

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Joëlle MARTINS
Briffons	Sammy GILLES
Bromont Lamothe	Carole BESSON
Bussièrès près Pionsat	Estelle GOBERT
Champs	Grégory ROUBY
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières les Vieilles	Michaël BARE
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf les Bains	Karine DUREL
Cisternes la Forêt	Martine BARRIER
Combrailles	Carine FERREIRA
Combronde	Didier AUBRY
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Marc PIGNOL
Durmignat	Nathalie NIAUX
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Didier SENEGAS ROUVIERE
Gimeaux	Lionel GAUDRY
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Jean-Luc PORTE
La Celle d'Auvergne	Audrey TRINCAL
La Cellette	Elie CHAFFRAIX
La Crouzille	Marie-Michelle GRANDJEAN
La Goutelle	Thierry GUILLOT
Landogne	Fabrice SALVADOR
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	Michel MIOCHE
Loubeyrat	Marianne EYDIEUX
Manzat	Carine DEPINAY
Marcillat	Rachel VRAY
Menat	Christine BERGON
Messeix	Sébastien ERAGNE
Miremont	Nathalie CHARDONNET
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montcel	Gaël FAURE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEUX
Moureuille	Christophe CHARTOIRE
Pionsat	Jérôme GAUMET
Pontaumur	Laurence VANCEUNEBROCK
Pouzol	Mathieu CAMUS
Prompsat	Philippe VALLEIX
Prondines	Serge MATAS
Puy-St-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Jérémie GARACHON
Roche d'Agoux	Thomas BROUCHIER
Saint-Angel	Marie-Cécile SERVOUSE



Saint-Avit d'Auvergne Sainte-Christine Saint-Eloy les Mines Saint Etienne des Champs Saint-Gal-sur-Sioule Saint-Georges-de-Mons Saint-Gervais d'Auvergne Saint-Hilaire de Pionsat Saint-Hilaire-la-Croix Saint-Jacques d'Ambur Saint-Julien la Geneste Saint-Maigner Saint Maurice de Pionsat Saint-Myon Saint-Pardoux Saint-Pierre-le Chastel Saint-Priest des Champs Saint-Rémy-de-Blot Saint Sulpice Sauret Besserve Servant Teilhède Teilhêt Tortebesse Vergheas Verneugheol Villossanges Virlet Vitrac Voingt Youx Yssac-la-Tourette	Michel DUMAS Anne-Laure KIRCHNER Corinne SAFFRE Christine SAVIGNY Michel BOILOT Lionel MAZE Nicolas DONNAT Jean-Claude GAILLARD Stéphane DIEU Josette LEYMARIE Eliane GARDON Marie-Thérèse LAMADON Pierre TIXIER Daniel DIONNET Jérôme MEYNET Philippe MASSON Rémi BERNARD Sophie COMBEMOREL François ROGUET Françoise BOICHUT Muriel PANNETIER Sylvain DURIN Pascal CHARBONNEL Bernard DUVERGER Gilles BOULAY Jacqueline ESCUIT Guy COMBAS Jean-Yves NEDELLEC Patrick CONNORD Dominique DERIGON Josias GARCIA Olivier GLOWACKI Alain FRADIER
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Damien WALSH Nicolas DONNAT
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Pascal CHARBONNEL Stéphane CANUTO
Pays de Saint-Eloy	Sabine MICHEL Bernard DUVERGER Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	Jérôme GAUMET
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jérôme GAUMET Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Grégory BONNET Clémentine RAINEAU
Canton de St-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Espinasse : pas de délégué désigné

Ars-les-Favets

Not. L'Esclapart 1375-20260617-DCS20260601-DE

Publié le 19/06/2026

Buxières Sous Montargut (excusés)

Château sur Cher

Lastic (excusée – **POUVOIR** à Nicolas DONNAT de St Germain p/Herment)

Montfermy (excusées)

Neuf-Eglise (excusée)

Pontgibaud

Saint-Hilaire-les-Monges

Saint-Quintin-s/Sioule

Sauvagnat (excusée – **POUVOIR** à Boris SOUCHAL d'Herment)

Savennes (excusé)

Tralaigues

Communautés de communes : /

Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans – Yannick BONY (excusée – **POUVOIR** à Gilles BOULAY de Tortebesse)

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Canton de St-Ours – Audrey MANUBY (excusée)

AR Prefecture

063-256301375-20260617-DCS20260601-DE
Reçu le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026